



Séparation de mon papa et de sa conjointe partie avec la voiture

Par Chris91

Bonjour,

Mon papa a vécu 30 ans avec une femme qui a décidé en octobre dernier de le mettre en ehpad car il devenait dépendant, alors qu'avec des aides il aurait pu rester chez lui mais elle n'a pas voulu. De plus elle a décidé de changer de région et a déménagé, pour faire simple elle l'a abandonné. En déménageant elle est partie avec la voiture que mon père a payé, nous avons la facture et le moyen de paiement au nom de mon père. Sur la carte grise mon père est titulaire..C.1 et mon ex belle mère co titulaire...C.4.1 .

Est-elle également propriétaire de cette voiture sachant qu'ils ne sont ni mariés, ni pacsés ? Le fait que la facture et le mode de paiement soit au nom de mon père ne prouve-t-il pas qu'il est l'unique propriétaire ? Que pouvons-nous faire pour récupérer l'argent de cette voiture ? Est-ce qu'elle lui doit la totalité ou la moitié de la voiture qui vaut entre 7000 et 9000 ?

Pour information une demande d'habilitation est en cours car mon père n'est plus en capacité de prendre des décisions. Il n'y aura aucune possibilité de solution à l'amiable vu les relations actuelles. Quelles procédures nous conseillez-vous ?

Merci pour votre aide

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Oui, juridiquement, la facture l'emporte!

Pour récupérer le véhicule en l'absence d'accord, il faudra qu'un juge l'ordonne.

Voir un avocat vous sera utile !

Par Chris91

Ça me rassure.

Merci pour votre aide.

Par ESP

Je vous en prie